

PROJET D'INITIATION AU TENNIS DE TABLE EN MILIEU SCOLAIRE

1/ INTRODUCTION

Le club de _____, pour promouvoir son sport et mieux faire connaître les apports de sa discipline, pour le développement de l'enfant, propose des séances d'initiation aux tennis de table aux élèves des écoles primaires.

Pour la réalisation de ce projet et la conduite des séances, le club dispose d'un cadre professionnel.

2/ PERIODICITE

Cette initiation se déroule à la salle spécialisé de _____

Un cycle de 8 séances est proposé à chaque classe d'une durée de 1 heure. Les dates du cycles sont à déterminer avec les écoles.

3/ CLASSES

CE1 : cycle de 8 séances

CM1 : un tournoi dans l'année

Une approche particulière a été faite auprès des CE1, d'où la réflexion et la création d'un cycle adapté à cette tranche d'âge.

L'expérience montre que les élèves de CE1 ont très peu de contact avec les sports de raquette, l'initiation est donc renforcée.

Les situations proposées aideront l'enfant à prendre conscience de son schéma corporel, il pourra explorer le milieu environnant et communiquer avec les autres.

4/ MATERIEL PEDAGOGIQUE

Le club dispose de tout le matériel lié à la pratique de ce sport.

(tables, raquettes, balles, plots...)

5/ PROJET PEDAGOGIQUE

LE TENNIS DE TABLE EN TANT QUE MOYEN D'EDUCATION PHYSIQUE

Le tennis de table à l'école est un ensemble d'exercices ludiques qui permettent une approche de la pratique avec une méthode simple et attrayante.

Sa pratique permet d'améliorer à la fois le comportement individuel et le comportement collectif.

- Ø Le comportement individuel, au moyen d'exercices permettant à l'enfant de prendre contact avec la balle puis la raquette.
- Ø Le comportement collectif, par l'intermédiaire de la balle (puis de la table), mettant en rapport plusieurs enfants dans certaines situations.

LE TENNIS DE TABLE AMELIORE LES CONDUITES MOTRICES

Nous distinguerons deux domaines : la psychomotricité et la coordination

Ø La psychomotricité

Sur le plan psychomoteur, le tennis de table apprend à l'enfant à :

- q Connaitre son corps :
 - latéralisation (affermisssement du côté préférentiel)
 - Elaboration du schéma corporel (image que l'enfant se fait de son corps)

- q Percevoir et organiser l'espace :
 - application des distances dans les lancers, tous les déplacements
- q Percevoir le temps :
 - La prise de balle à différents moments de la trajectoire
 - Lancer plus ou moins vite la balle

Ø La coordination

- q Tous les lancers favorisent la coordination motrice
- q En ayant toujours l'œil sur la balle, l'enfant améliore la coordination oculo-manuelle
- q L'enfant doit aussi arriver à coordonner les gestes utilisés pour contrôler la balle et ses déplacements. Rare sont les exercices statiques ; l'enfant est sans cesse en mouvement, et apprend ainsi à maîtriser son équilibre, à synchroniser bras et jambes.

Le tennis de table permet donc à l'enfant d'acquérir certains « savoir-faire » moteurs qui l'aident mieux à se maîtriser.

6/ CONCLUSION

Le tennis de table, activité adaptée au milieu scolaire, favorise le développement des qualités motrices de l'enfant, et par le rôle éducatif qu'il peut tenir, reste un bon moyen d'éducation physique.

Les situations proposées seront ainsi nombreuses et variées, sous forme jouées, facilitant par là-même la coopération, le respect des autres...d'où son action sur le comportement individuel et collectif.

L'objectif final du tennis de table en milieu scolaire reste identique à celui des autres activités physiques : rendre les enfants autonomes et responsables de leur conduites.